

ARRÊTÉ MUNICIPAL

*Arrêté Municipal n° 2007-2.482 du 8 octobre 2007
portant fixation des tarifs 2008 de l’Affichage et
Publicité gérés par la Commune.*

NOUS, Maire de la Ville de Monaco,

Vu la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l’organisation communale,
modifiée ;

Vu les délibérations du Conseil Communal en date du 22 juin
2007 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

A compter du 1^{er} janvier 2008, les tarifs du Service de l’Affichage
et de la Publicité sont fixés comme suit :

**TARIFS Hors taxes
(pour conservation 7 jours)**

Réseau VILLE (format 080 x 120)	
* 70 affiches	500,00 €
* 35 affiches	250,00 €
* Associations	90,00 €
* Associations + Pub. de Tiers	225,00 €
Réseaux : LUX A – B – C – D – E	
(format 120 x 176 / 10 affiches)	1.200,00 €
Réseaux : Principauté 1 & 2 – Monte Carlo 1 & 2 - Monaco	
(format 400 x 300 / 8 affiches)	2.800,00 €
Réseau : Parvis du Stade Louis II (panneau déroulant)	
(format 320 x 240 / 2 affiches) Tarif pour 1 seule affiche	680,00 €

**TARIFS Hors taxes majorés de 50 % GRAND PRIX
(pour conservation 7 jours)**

Réseau VILLE (format 080 x 120)	
* 70 affiches	750,00 €
* 35 affiches	375,00 €
* Associations	90,00 €
* Associations + Pub. de Tiers	225,00 €
Réseaux : LUX A – B – C – D – E	
(format 120 x 176 / 10 affiches)	1.800,00 €
Réseaux : Principauté 1 & 2 – Monte Carlo 1 & 2 - Monaco	
(format 400 x 300 / 8 affiches)	4.200,00 €
Réseau : Parvis du Stade Louis II (panneau déroulant)	
(format 320 x 240 / 2 affiches) Tarif pour 1 seule affiche	1.020,00 €

**TARIFS Hors taxes
(par jour)**

PUBLICITE (au m ²)	62,00 €
DRAPEAU (à l'unité) hors pose et dépose	1,95 €
KAKEMONO (à l'unité) Tarif identique pour Grand Prix	8,36 €
ORIFLAMME (à l'unité) (incluant pose et dépose par le Service de Gestion-Prêt et Location du Matériel Municipal pour la Ville)	21,50 €
ETENDARD (à l'unité) Avenue d'Ostende et Boulevard Louis II	19,50 €

**TARIFS Hors taxes - GRAND PRIX – majoration 50 %
(par jour)**

PUBLICITE (au m ²)	93,00 €
DRAPEAU (à l'unité) hors pose et dépose	2,93 €
ORIFLAMME (à l'unité) (incluant pose et dépose par le Service de Gestion-Prêt et Location du Matériel Municipal pour la Ville)	32,25 €
ETENDARD (à l'unité) Avenue d'Ostende et Boulevard Louis II	29,25 €

**TARIFS hors taxes
(panneaux de longue conservation)**

BOULEVARD DU JARDIN EXOTIQUE	
Parking Face à la Chaumière vers Nice 640 x 250 (LC02)	17.800,00 €
Parking Face à la Chaumière vers Monaco 640 x 250 (LC03)	17.800,00 €

BOULEVARD D'ITALIE	
Abribus vers Monaco 150 x 240 (LC04)	7.800,00 €
A côté de la Banque vers Menton 400 x 300 (LC05)	23.300,00 €
A côté de la Banque vers Monaco 500 x 240 (LC06)	23.300,00 €
BOULEVARD PRINCESSE CHARLOTTE	
Au feu tricolore 240 x 160 (LC09)	5.500,00 €
BOULEVARD CHARLES III	
Au-dessus Place du Canton 400 x 300 (LC15)	14.280,00 €
Sortie Tunnel de Fontvieille vers Nice 640 x 250 (LC18)	16.680,00 €
Sortie Tunnel de Fontvieille vers Monaco 640 x 250 (LC19)	16.680,00 €
AVENUE PRINCESSE GRACE	
Face au Sporting d'Eté 400 x 300 (LC17)	12.400,00 €
BOULEVARD DU LARVOTTO	
Voie rapide 400 x 300 (LC23)	17.190,00 €
AVENUE DES SPELUGUES (contrat 5 ans – augm. 4,50 % par an)	
Virage après Grand Hôtel 1900 x 240 (LC24)	56.410,00 €
BOULEVARD RAINIER III	
Plati / Sous le F.A.R. 640 x 250 (LC25)	19.680,00 €
BOULEVARD PRINCESSE CHARLOTTE	
Mur de soutènement de la villa Gloriette (tarif par panneau) 120 x 150 (LC27-LC28- LC29-LC30)	2.700,00 €

TARIFS hors taxes

Pose de bâches ou autres supports publicitaires - Tarif pour 1 pose	61,00 €
--	---------

**TARIFS hors taxes
(sur les supports publicitaires implantés
dans les galeries souterraines)**

GALERIE DU PARKING DES PECHEURS	
Tarif normal par support	375,00 €
Tarif «Association» par support	215,00 €
GALERIE DE LA PLACE DES MOULINS	
Tarif unique par support	170,00 €

ART. 2.

Le Receveur Municipal et le Chef du Service de l'Affichage et de la Publicité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application des dispositions du présent arrêté, dont une ampliation, en date du 8 octobre 2007, a été transmise à S.E.M. le Ministre d'Etat.

Monaco, le 8 octobre 2007.

Le Maire,
G. MARSAN.
